

# ENFANTS EN MOUVEMENT

## CONTEXTE INTERNATIONAL

La migration des enfants est depuis une dizaine d'années au cœur des préoccupations de l'ensemble des acteurs de la migration et de la protection des enfants. En particulier, elle est pour les agences des Nations Unies telles que l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'UNICEF et le Haut Commissariat pour les Réfugiés, une thématique prioritaire et transversale pour laquelle les Organisations s'attellent à travailler conjointement pour assurer une pleine assistance, protection et insertion des enfants en migration.

## CONTEXTE MAROCAIN

Depuis 2005, l'OIM Maroc œuvre à la protection des populations en promouvant dans ses programmes :

 La protection et la résilience  La gouvernance

 Le renforcement de capacités et la sensibilisation

A travers ces programmes, les enfants qui sont, de par leur statut de mineur davantage exposés aux risques de la migration irrégulière (traite, exploitation, problème de santé, exclusion sociale, etc.) constituent une cible principale du travail de l'OIM Maroc. Par ailleurs, le Maroc est non seulement un pays d'accueil et de transit mais aussi un pays de départ, c'est dans ce contexte que l'OIM Maroc vise également à assurer l'assistance et la protection des enfants marocains en migration interne et à ceux candidats à l'émigration.

## LES PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE



<sup>1</sup> RDC : République Démocratique du Congo  
<sup>2</sup> OSC : Organisations de la Société Civile

## NOUVEAU PROJET



### PROTECTION ET ASSISTANCE DES ENFANTS NON ACCOMPAGNÉS ET SÉPARÉS (ENAS) AU MAROC.

En janvier 2018, l'OIM Maroc a mis en place le programme d'assistance et protection des Enfants Non Accompagnés et Séparés (ENAS) au Maroc, financé par le Ministère des affaires étrangères du Danemark, en partenariat avec le Ministère délégué auprès du Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, chargé des Marocains résidant à l'Étranger et des Affaires de la Migration (MDC-MREAM).

Ce projet assure:

- Une Assistance humanitaire, médicale, psychosociale et légale
- Des Formations professionnelles et des activités ludiques
- Le renforcement des capacités des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux
- La sensibilisation des publics cibles (enfants et institutions) et des communautés d'accueil sur la migration

## RÉSULTATS DU PROJET EN 2018

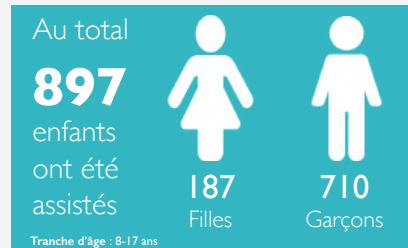
**561** enfants âgés entre 8 à 17 ans ont été assistés



# RÉSULTATS 2018 ENFANTS EN MOUVEMENT

## ASSISTANCE ET PROTECTION

L'assistance et la protection comme première sécurité



### Assistance directe (humanitaire et médicale)

890 jeunes assistés dont 183 filles et 707 garçons à travers :

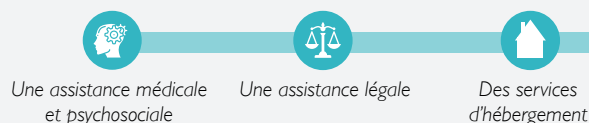


### Programme d'Aide au Retour Volontaire et à la Réintégration

43 demandes de retour volontaire ont été déposées auprès du service d'aide au retour volontaire, 10 demandes de détermination de l'intérêt supérieur ont été déposées auprès des autorités nationales et 2 enfants sont déjà rentrés et sont appuyés pour la réintégration dans leurs communautés d'origine.

### Assistance des victimes et potentielles victimes de traite

7 jeunes (4 filles et 3 garçons), victimes de traite ont été assistés à travers :



## GOUVERNANCE

Travail de proximité avec les partenaires institutionnels pour une appropriation et implication des acteurs gouvernementaux

- Élaboration de normes minimales sur l'hébergement d'urgence des enfants non accompagnés et séparés (ENAS) et des victimes de traite des êtres humains.
- Développement d'une étude sur les rôles et capacités des acteurs clés en matière de protection et d'assistance de l'enfant au Maroc.

## RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET SENSIBILISATION

Travail de renforcement des capacités et de sensibilisation pour une harmonisation du langage et des bonnes pratiques en matière de migration

- 178 représentants de la société civile et des institutions ont bénéficié de formations et de séances de sensibilisation sur la migration, la protection des enfants migrants et des victimes de traite à Rabat, Casablanca, Fès, Agadir et Tanger.
- 30 représentants d'associations de 9 régions marocaines ont bénéficié d'un atelier de formation de 3 jours à Rabat sur le montage de projet.
- 9 jeunes ont bénéficié des sessions de sensibilisation sur les défis et les opportunités de réintégration dans leurs pays d'origine.
- 4 jeunes ont bénéficié de modules d'orientation sur le développement personnel, l'entrepreneuriat, l'agriculture et l'artisanat.

## À VENIR

Deux projets de promotion de la jeunesse, d'assistance et de protection des enfants / jeunes migrants vulnérables seront mis en place et développés en 2019.

Le projet « Création d'opportunités pour la jeunesse au Maroc » dont les objectifs sont de :

- Renforcer les capacités des organisations de la société civile travaillant avec les jeunes pour qu'elles soient plus outillées à répondre aux besoins spécifiques de cette population et améliorer leurs opportunités.
- Offrir aux jeunes en situation de vulnérabilité les outils leur permettant d'accéder à de meilleures opportunités de vie et de concourir à leur développement professionnel et personnel.

Le projet conjoint HCR, OIM et UNICEF « Protéger et autonomiser les enfants et les jeunes réfugiés et migrants au Maroc » dont les objectifs sont de :

- Habiler les enfants, les jeunes réfugiés et migrants à agir pour leur propre compte et à reconstruire leur vie au Maroc.
- Renforcer les capacités des organisations nationales gouvernementales et non gouvernementales pour répondre aux besoins de sécurité humaine de cette population vulnérable à travers des activités dans les domaines du vivre-ensemble, de la santé, de l'éducation, de la formation, de l'emploi et du soutien institutionnel.

L'ensemble des projets ont été mis en place en partenariat avec le Ministère Délégué auprès du Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, Chargé des Marocains Résidents à l'Étranger et des Affaires de la Migration (MDCMREAM) et financés par le Ministère des Affaires Étrangères du Danemark, l'Union européenne, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, le Ministère des Affaires Étrangères de la Finlande, la Coopération Allemande et le Fonds de l'OIM pour le Développement.